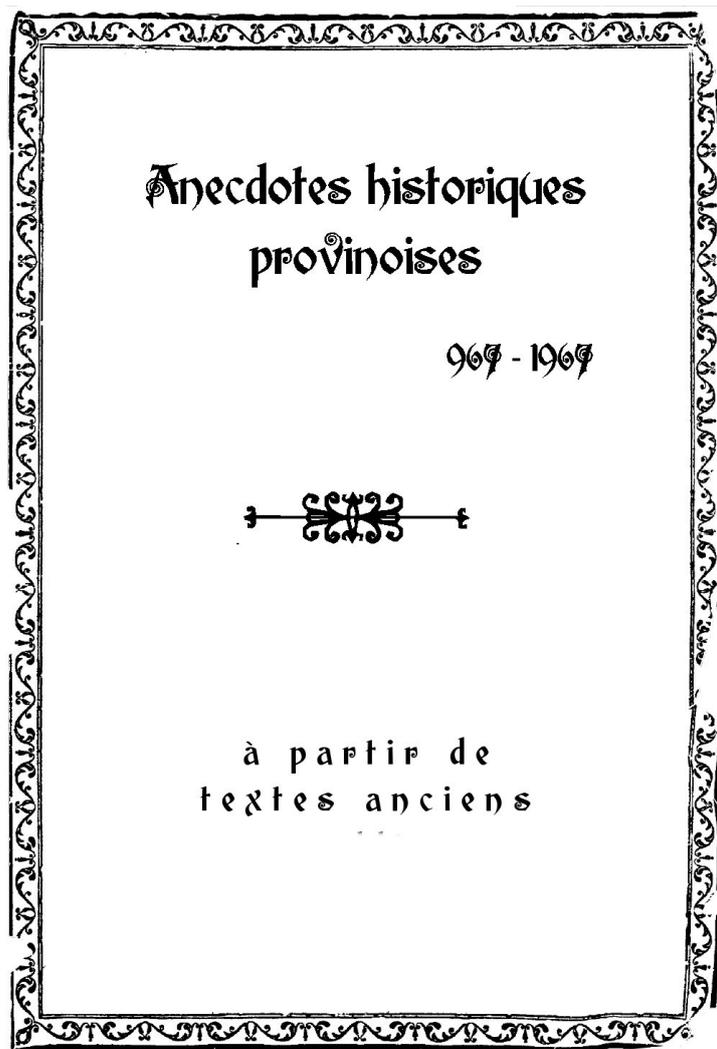


Anecdotes provinoises

1967 - 1967

La population 20



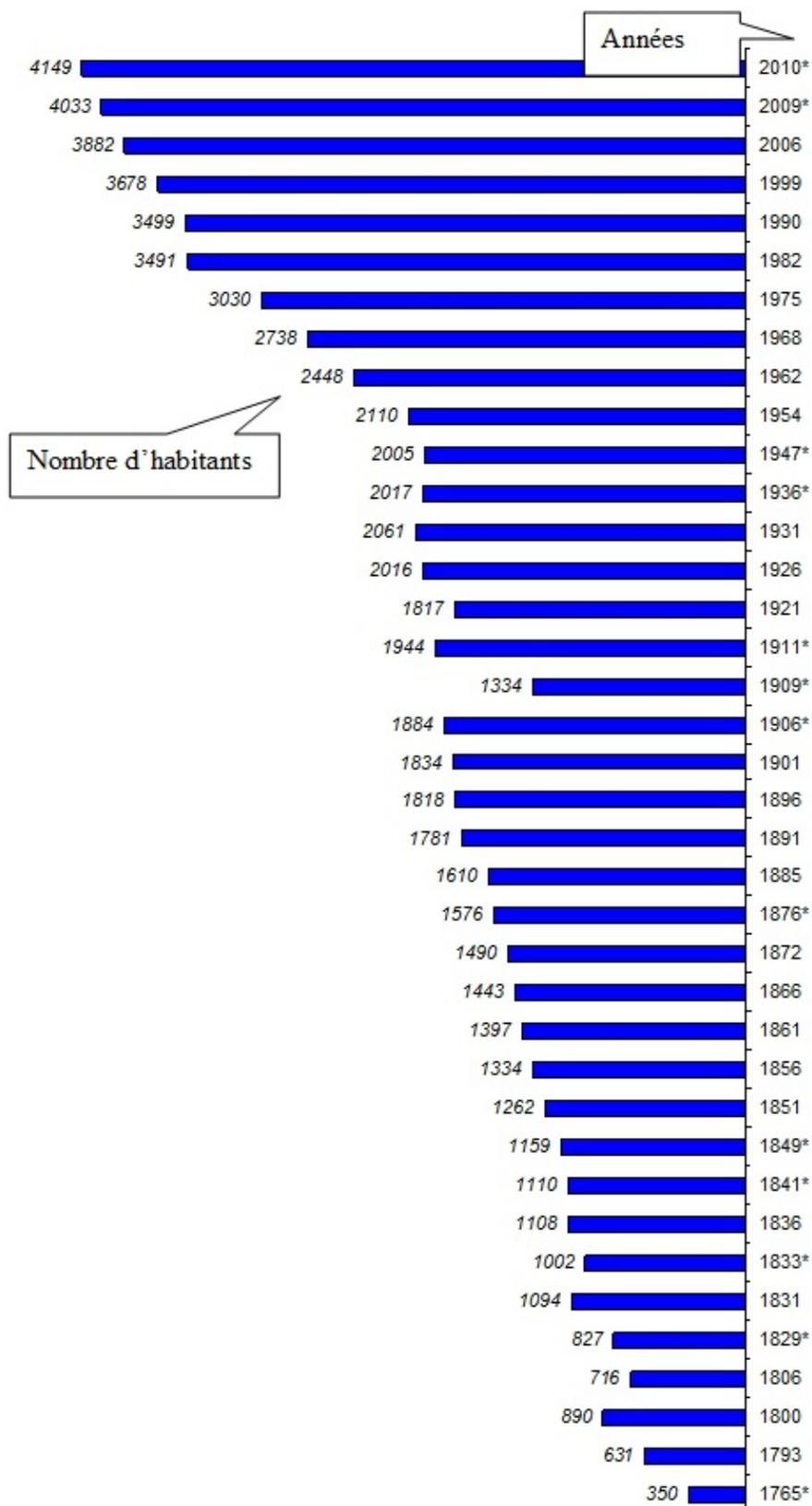


**Vous pouvez enrichir ce recueil
en proposant vos propres recherches, analyses
ou documents iconographiques.**

**Contact :
michel.leclercq@free.fr**



L'évolution de la population



Impossible d'éviter chiffres et statistiques

Le site *Des villages de Cassini aux communes d'aujourd'hui*, (<http://cassini.ehess.fr/cassini/fr>) est une mine de renseignements sur les communes. On y trouve l'évolution de la population depuis 1793, année du premier dénombrement général complet de la population. L'autre site « incontournable » est celui de l'INSEE, qui fournit en outre tous les renseignements relatifs à la modification du mode de recensement intervenu ces dernières années. Les notes ci-dessous complètent l'information fournie dans le graphique précédent quand l'année est suivie d'un astérisque.

En 1765, notre date de départ dans le tableau ci-dessus, le dénombrement de la population n'est pas rendu en fonction du nombre d'habitants mais en fonction du nombre de *feux* (c'est-à-dire de foyers, pouvant correspondre à un couple de parents, leur fils et belle-fille par exemple ; on compte cinq habitants par *feu* en moyenne) : 70 *feux* dans la *paroisse ou communauté affouagée* de Provin (119 *feux* à Allennes-en-Carembault, 301 à Annœullin, 104 à Bauvin ⁽¹⁶⁸⁾).

En 1778, la France compte 24,129,200 habitants ⁽¹⁶⁸⁾.

1829 : 827 habitants, population indiquée par François Joseph Grille dans *Description du Département du Nord* ⁽²⁴³⁾.

1833 : le nombre indiqué, en baisse par rapport aux années 1831 et 1836, provient de *Topographie historique, statistique et médicale de l'arrondissement de Lille*, par Jean-Baptiste Dupont qui précise que Provin compte cette année-là 221 maisons pour 226 ménages.

1841 : 1110 habitants, d'après le *Dictionnaire géographique, historique, industriel et commercial de toutes les communes de la France* ⁽¹⁹¹⁾.

1849 : 1159 habitants, d'après l'*Histoire Ecclésiastique du Diocèse de Cambrai* de la même année ⁽¹²⁷⁾.

1876 : nombre tiré de *La France illustrée*, de Victor-Adolphe Malte-Brun ⁽¹⁸²⁾. Adolphe Joanne, dans *Géographie du département du Nord* ⁽⁹⁾, publié en 1878, donne le même chiffre et Victor Becquart, dans *Les communes de l'arrondissement de Lille*, reprend 1576 habitants en 1879 ⁽²⁴⁵⁾.

1885 : indication fournie par *La Situation financière des communes de France et d'Algérie* ⁽¹⁸⁵⁾.

1906 : cette statistique est disponible sur le site des Archives Départementales du Nord, qui propose en

consultation les résultats du *Dénombrement de 1906*, avec *Liste nominative des habitants de la commune de Provin*, qui compte alors 400 maisons et 492 ménages, pour 1884 *individus*. La rue de Bapaume est actuellement la rue Henri Ghesquière, la rue Cramette s'appelle maintenant rue Gustave Delory, la rue Négrier correspond à une partie de la rue Henri Catoire.

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, SECTIONS OU RUES. 1	NOMBRE				
	de MAISONS. 2	de MÉNAGES. 3	D'IN- DIVIDUS. 4	de FRANÇAIS. 5	D'ÉTRAN- GERS. 6
	1 ^{er} Quartiers, sections ou rues formant l'agglomération du chef-lieu.				
Rue Nationale	154	168	635	634	1
^{id.} Rue de Bapaume	4	"	"	"	"
^{id.} Rue Camille Desmoulins	10	13	50	50	"
^{id.} Rue La Fayette	30	44	169	169	"
^{id.} Rue Carnot	1	"	"	"	"
^{id.} Rue Cramette	7	13	66	66	"
^{id.} Rue Faucherbe	25	29	111	110	1
^{id.} Rue Victor Hugo	34	50	193	193	"
^{id.} Rue Léon Gambetta	24	33	120	116	4
^{id.} Rue Négrier	73	91	363	363	"
	21	28	114	114	"
	9	11	39	39	"
TOTAL de la population agglomérée au chef-lieu ..	392	485	1860	1854	6
2 ^o Sections, villages, hameaux, fermes et habita- tions en dehors de l'agglomération du chef-lieu, formant la population dite éparse.					
Maisons éparées.	7	7	24	"	"
Maison vacante	1	"	"	"	"

1909 : nombre d'habitants, probablement inexact (confusion 1334 / 1884 habitants ?), fourni par l'Annuaire du Commerce Didot-Bottin (166).

1911 : le registre des délibérations du Conseil municipal de Saint-Symphorien, année 1921, nous donne

cette information à l'occasion du parrainage de notre village après la Première Guerre Mondiale (249).

1936 : dans le registre des délibérations municipales des années 1934 à 1946 figure la transcription de l'arrêté préfectoral du 29 juillet 1941 portant nomination du maire (M. Pierre François Augustin Grard). Il est précisé à cette occasion que la commune compte 2017 habitants (224).

1947 : le 15 mars 1947, alors que l'on discute de l'utilité d'organiser un corps de sapeurs-pompiers, il est précisé que *la population est de 2005 habitants, sans hameaux* (250).

Le 12 mars 1956, le Conseil Municipal demande un changement de zone de salaire : on apprend à cette occasion que 470 provinois *sont occupés dans les industries locales* tandis que 420 travaillent à l'extérieur (296).

Décembre 1958 : modification des effectifs municipaux, avec création d'un nouveau poste, *suite à l'augmentation de la charge de travail, due à l'augmentation de la population*. Le registre des délibérations explique que cette création est rendue nécessaire par *l'augmentation importante et régulière de la population de la commune : 2.110 Ha au recensement de 1954 ; 2.190 Ha au recensement partiel de 1957 (l'augmentation comprenait uniquement les étrangers à la commune habitant de nouvelles maisons) ; 2.400 actuellement*. Mais, lit-on en juin 1961, *deux recensements partiels [...] ont porté le chiffre de la population à 2.283 habitants* (300).

En juin 1964, *vu le très mauvais état et la vétusté de l'actuel bureau de Postes (ancienne habitation non conçue pour un tel service, qui a connu pendant les deux guerres de nombreux dommages), [...] vu l'accroissement sans cesse de la population due aux nombreuses constructions édifiées par la municipalité*, le Conseil municipal appuyait sa proposition de construction d'un nouveau bureau en pronostiquant l'évolution de la population du village. *Les prévisions de population peuvent s'établir comme suit : 1966 = 3200, 1970 = 3500, 1975 = 4000, car la population de 2110 en 1954 est passée en 1962 à 2448, pour atteindre actuellement 2800*. Ces projections se sont révélées être optimistes (300).

2009 : source Insee, après mise à jour du 28 juin 2012.

2010 : source Insee, après mise à jour du 31 décembre 2012 (4129 pour la population municipale, plus 20 pour la population comptée à part).

Les statistiques fleurissent déjà en 1879, si bien que nous connaissons, sans devoir nous reporter aux registres d'état civil, le nombre de *conjoints et conjointes signant leur acte de mariage* dans l'arrondissement de Lille. Voici celles qui nous concernent, pour les années 1750 à 1790 :

Communes (Diocèse de Tournai)	Nombre de mariages	Conjoints signant	Conjointes signant
Allennes-les-Marais (sauf 1780)	120	54	11
Bauvin (sauf 1779)	184	51	27
Camphin-en-Carembault	68	30	16
Phalempin	323	140	65
Provin	162	51	18

Les archives d'Annœullin n'ont pas été retrouvées. Pour l'année 1789 seule, les résultats sont les suivants :

Communes (Diocèse de Tournai)	Nombre de mariages	Conjoints signant	Conjointes signant
Allennes-les-Marais	8	4	0
Bauvin	3	1	1
Camphin-en-Carembault	2	1	0
Phalempin	12	7	2
Provin	3	1	0

La santé de nos anciens

En 1833, Jean-Baptiste Dupont, médecin de l'Hôpital de Seclin, fait part de ses constatations au sujet de l'état de santé des Lillois ; à le lire, on ne peut que craindre le pire pour les habitants des petits villages alentour (177) :

Ce qui révèle cette misère dans les classes pauvres, c'est le grand nombre d'infirmes qu'on rencontre dans certaines rues populeuses : les nains, les manchots, les bossus, les rachitiques, les scrofuleux, se traînent sur la voie publique, et montrent au grand jour leurs repoussantes difformités. Ce spectacle éveille l'attention du médecin ou du philanthrope qui s'aperçoit avec peine que, dans cette partie de la population les personnes valides elles-mêmes sont languissantes ; leur teint est blafard, leurs yeux sont rouges et injectés, leur maigreur est extrême, leur démarche lente et mal assurée les enfans sont malpropres et mal vêtus et les mères qui les soignent ou qui les allaitent ont, jeunes encore, l'apparence d'une vieille anticipée (177).*

D'autant plus qu'il poursuit son analyse le plus froidement du monde, mettant en évidence la nécessité d'une éducation et d'un enseignement qui ne verront le jour qu'à partir du 19^e siècle :

S'il est vrai que les connaissances acquises font le bonheur de l'homme, s'il est vrai que l'instruction en l'éloignant des vices qui le dégradent, en le formant, à la pratique des vertus contribue puissamment à améliorer sa constitution physique en l'amenant insensiblement à renoncer aux mauvaises habitudes et aux excès qui altèrent sa santé, le campagnard de l'arrondissement de Lille attendra encore longtemps ces avantages (177).

Dans le chapitre 3 de son ouvrage, il traite des *maladies qui règnent le plus ordinairement dans les communes*. L'extrait qui suit paraîtra long, mais il dresse un portrait si angoissant de nos anciens, il décrit des conditions de vie si épouvantables qu'il devient impossible d'éprouver la moindre pensée nostalgique : les thèses passéistes n'ont plus aucune chance après cette lecture !

Le canton de Seclin se divise naturellement en deux parties bien distinctes l'une de l'autre, l'une s'étendant du sud au nord depuis la lisière du bois de Phalempin jusqu'à Lesquin, et présentant partout des terres parfaitement cultivées et des habitans robustes chez lesquels on observe peu de maladies chroniques ; l'autre partie qui s'étend depuis Bauvin jusque Wavrin est toute de marécages et de terres, d'un rapport bien moins avantageux que la première. [...]

Les communes d'Annœullin, de Provin, Bauvin et Hérin offrent par leur situation et par la misère qui accable leurs habitans tous les élémens des maladies graves. Les fièvres intermittentes, les scrofules et le rachitis* y règnent endémiquement. Ces malheureuses communes ne forment entre elles qu'un vaste marais toujours en eau dans les parties basses, par suite du mauvais état de la Deûle et de la mauvaise administration qui préside à son curement : des inondations fréquentes occasionnent des pertes considérables aux cultivateurs. Joignez à ces causes de destruction l'humidité du sol, le rouissage du lin, la décomposition des matières végétales et animales et la proximité des communes de Sainghin, de Wavrin, des marais de Gondécourt et d'Houplin, et vous aurez une idée de l'état dans lequel le système lymphatique se trouve chez les habitans de ces malheureuses communes. Ces pauvres gens sont vraiment dignes de pitié ; aucun commerce, aucune industrie ne vient répandre sur eux sa bienfaisante influence. Les enfans, mal nourris et mal vêtus sont déjà en proie aux ravages du carreau* et de ses dégénérescences, lorsqu'on les attache à un rouet à filer le lin : ce rouet doit fournir à tous leurs besoins, et voir se terminer leur existence. Hommes et femmes, garçons et filles, tout le monde file du lin dans des cabanes non pavées, basses et humides où la lumière semble ne pénétrer qu'à regret et où l'on est suffoqué par la fumée et l'odeur de la tourbe en ignition.*

Les fièvres intermittentes qui plus particulièrement à la fin de l'année revêtent tous les types et se prolongent des mois entiers, une grande partie de l'hiver et se terminent quelquefois par une hépatite, l'anasarque, l'hydropisie et la mort ; le gonflement des articulations, la courbure de la colonne vertébrale la nécrose, la carie des os sont communes chez ces malheureux que personne ne vient secourir, auxquels personne ne pense parce que les revenus des pauvres sont insuffisans et que les riches sont sans pitié ; quand une administration paternelle s'occupera d'améliorer la santé des pauvres, non en distribuant des secours trop faibles, mais en prenant des mesures d'hygiène publique et en propageant l'instruction primaire, base de toute amélioration sociale, on pourra voir enfin changer la position de ces infortunés mais le temps de ces améliorations est encore loin de nous.*

Les pauvres ne sont pas plus heureux sous le rapport des soins qu'ils reçoivent dans leurs maladies : l'officier de santé, chargé de les soigner, reçoit pour les visites et les médicamens un traitement qui ne s'élève pas à cinq centimes par visite et il faut quelquefois faire deux lieues pour visiter un malade : on peut alors se faire une idée de la manière dont les indigens sont traités. Comment d'ailleurs pourrait-il en, être autrement avec des administrations municipales composées d'éléments aussi hétérogènes.*

L'autorité supérieure ne sait pas assez que dans la plupart des communes la partie administrative est confiée par les maires à des hommes besogneux dont le savoir-faire est plus lucratif que le savoir : faire paver les chemins, embellir l'église, et surtout faire un palais de la maison presbytérale voilà la grande affaire, l'affaire à laquelle on pense toujours ; mais combler des mares infectes, faciliter l'écoulement des eaux, réparer la cabane du pauvre, la rendre plus saine jamais ! ainsi, un émétique, du jalap*, une visite tous les quatre à cinq jours, voilà ce que l'indigent peut attendre de son médecin et de ses administrateurs (177).*

Jean-Baptiste Dupont parvient cependant à faire preuve d'optimisme, car, à plusieurs reprises dans son ouvrage, il indique d'une part que l'éducation et l'instruction des enfants permettront de venir à bout des conditions de vie déplorables, en favorisant en premier lieu l'hygiène, et d'autre part il préconise de rendre les régions marécageuses plus saines :

À mesure que l'on s'avance vers le canton d'Armentières, que l'on quitte ces contrées malsaines, qu'il serait si facile de rendre salubre en adoptant un bon système de dessèchement, on voit partout renaître la joie, le courage et la santé (177).

L'eau des marais, les gaz des matières qui y fermentaient, furent au 19^e siècle considérés comme les causes principales des maladies touchant les plus pauvres. C'est ainsi que nombre de marais, étangs et tourbières, propagateurs de maladies, furent asséchés, malgré leurs apports considérables en gibier d'eau, poissons, et en tourbe pour le chauffage. L'assèchement permit d'agrandir les surfaces cultivables, que le 19^e siècle, mécanisé, commençait à vouloir de plus en plus étendues. Au 21^e siècle, les marais sont devenus des zones protégées...

Le long de la Haute-Deûle et de la Marque se trouvent des terrains très-marécageux, mais chaque année voit s'augmenter la quantité de terres cultivées. Depuis quelques années des dessèchements considérables ont été opérés et ont offert de bons terrains à l'agriculture (177).

C'est donc en 1833 que Jean-Baptiste Dupont constatait l'état sanitaire de Lille et des villages environnants. En 1854, MM. Bollaert et Gosselet se penchaient sur *l'état hygiénique de la ville de Lille au point de vue de l'assainissement* (297). Le chapitre II (des pages 31 à 45), comprenant une foule de détails décrits en termes délicatement choisis est consacré à un sujet qui préoccupait les Provinois un siècle plus tard : la construction d'un urinoir, qui s'achevait plus précisément le 4 juillet 1951. Il était situé place de l'église, adossé à la forge.

Un mois plus tard, preuve que les conseillers municipaux se sentaient responsables de l'hygiène et de la salubrité publique, ils complétèrent le règlement de police du 18 novembre 1924 : *Les propriétaires ou locataires devront entretenir les parties de trottoirs qui se trouvent devant leurs habitations, jardins ou dépendances de manière à ce que la boue, l'eau, les mauvaises herbes ne puissent y séjourner. En cas de défaillance, les travaux seraient faits par les ouvriers de la commune aux frais des propriétaires ou locataires et récupérés par le Percepteur Receveur Municipal à Annœullin* (296).

Le 27 novembre 1953, en vue de rendre la consultation des nourrissons plus suivie et plus attrayante, le Conseil Municipal est d'avis de donner en supplément de la prime de présence de 10 francs argent actuelle, des primes en nature d'entretien et de propreté, telles que savon, éponges, serviettes, gants de toilette (296).

Il ne s'agit pas directement d'un problème de santé publique, mais il est certain que le cadre de vie influe sur les comportements. Les Conseillers inaugurent donc en août 1963 le premier concours de maisons fleuries et votent un crédit de 50 francs pour attribution de prix aux lauréats du concours des maisons fleuries désignées par le jury communal (300). Des services de ramassage par autocars (pour les ouvrières du textile travaillant dans la région lilloise, ou les mineurs) étaient assurés par les entreprises ; autorisation est donnée aux HNBNPC le 23 mars 1967 d'implanter à leurs frais [sur la] Place [et à] Sébastopol des abris qui deviendront la propriété de la commune [...] en vue de permettre d'abriter les mineurs appelés à se déplacer pour leur travail (302).

Avant le S.I.R.I.O.M. et le Symideme

Le 1^{er} février 1965, la commune adhère au Syndicat Intercommunal d'Assainissement constitué entre les communes de : Annœullin, Bauvin, Don, Hantay, Houplin, La Bassée, Marquillies, Provin, Sainghin en Weppes, Salomé, Santes, Wavrin, Wicres, Gondcourt et Allennes les Marais dans le but d'améliorer les conditions d'assainissement et d'évacuation des eaux de l'agglomération sud-ouest de Lille et de régler en même temps les problèmes que pose l'évacuation des ordures ménagères (300). Le Conseil municipal décide de donner [en janvier 1967] l'adhésion de la Commune au Syndicat Intercommunal de ramassage, d'enlèvement et d'incinération des ordures ménagères constitué entre les communes de : Allennes les Marais, Annœullin, Bauvin, Camphin en Carembault, Carnin, Chemy, Gondcourt, Herrin et Provin. [...] Le siège du syndicat est fixé à la mairie de Provin. Les raisons de cette décision avait été clairement exprimées le 26 octobre 1965, une demande ayant été faite à la préfecture afin de résoudre le problème des ordures ménagères, la commune ne possédant plus aucun terrain possible (302).

Prêts pour une promenade de santé à bicyclette en 1937



Tous les faits historiques et les anecdotes rapportés ici sont basés sur des écrits anciens (*reproduits en italique*) et les noms des auteurs, éditeurs, de tous les extraits, cartes, plans, cartes postales, photographies présentés sont référencés clairement dans le fascicule 001. Les mots peu courants (ancien français) y sont aussi expliqués dans leur contexte dans le glossaire ; ces mots sont suivis de *.